

# BOURGET

MAG

## votre mensuel municipal

www.lebourgetdulac.fr • Facebook-Instagram@lebourgetdulac • N°26 février-mars 2024



### PALMARÈS VILLE DE RÊVE

Le Bourget-du-Lac en 24<sup>ème</sup> position nationale, 2<sup>ème</sup> en Savoie et 3<sup>ème</sup> en Pays de Savoie... page 04

#### DOSSIER DU MOIS

Haies : biodiversité et sécurité... Retrouvez tous les conseils **P. 6 & 7**

#### REPAS DES SÉNIORS

Plus de 73 ans ?  
Retournez vite le coupon d'inscription **P. 9**

#### ÉVÉNEMENTS

Tous les prochains rendez-vous au Bourget-du-Lac **P. 11**







# RETOUR EN IMAGES



## VOEUX DU MAIRE ET DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Entouré de l'équipe municipale et du conseil municipal des jeunes (CMJ), le maire Nicolas Mercat a lancé l'année 2024 au Bourget-du-Lac lors d'une cérémonie des vœux, réunissant plus de 280 participants et personnalités locales dont M<sup>me</sup> Marina Ferrari, Député de la Savoie et aujourd'hui Secrétaire d'État au Numérique.

Après une traditionnelle rétrospective des actions réalisées, l'événement a présenté la liste des projets à venir, tels que la fin de l'aménagement de la Serraz, la restructuration de la Croix Verte, le classement et les travaux du Prieuré qui sont parmi les priorités de la commune. Des travaux majeurs sont également prévus au camping ou dans nos écoles avec les chantiers de rénovation thermique.



Le maire a souligné l'importance de la vision à long terme et de la construction d'une commune résiliente face aux défis futurs, en mettant en avant trois valeurs fondamentales : proximité, sobriété et solidarité. Malgré les incertitudes liées à l'énergie et à l'inflation, la gestion financière de la municipalité a été fructueuse, avec une réduction de la dette et l'obtention de subventions conséquentes. L'année 2024 s'annonce comme un tournant pour Le Bourget-du-Lac, avec de nombreux projets qui façonneront l'avenir de la commune (Domaine de Buttet, Triangle Sud...).

## URBANISME / PLUi Modification n°2 du PLUi Grand Lac

Depuis la dernière modification n°1, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements et corrections des différentes pièces du PLUi : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), règlements écrits, règlements graphiques (zonages), annexes...



Ce projet fait donc l'objet d'une concertation préalable depuis le début du mois de février 2024.

Le dossier sera complété pendant la concertation au fur et à mesure de l'avancée du projet et sera consultable en version papier en Mairie et en version numérique sur le site internet de Grand Lac : [www.registre-dematerialise.fr/5053](http://www.registre-dematerialise.fr/5053)

Une réunion publique organisée par Grand Lac se tiendra également dans notre commune : **LUNDI 11 MARS 2024** à 19h au CinéLac

Pour toutes informations, vous pouvez contacter le service urbanisme de Grand Lac par mail : [urbanisme-planification@grand-lac.fr](mailto:urbanisme-planification@grand-lac.fr)



## LES MÉDAILLÉES 2024 VILLE DU BOURGET-DU-LAC

Les Vœux se sont terminés par la remise des médailles de la ville. La première fut remise aux membres du conseil d'administration de l'amicale des véhicules anciens du Bourget-du-Lac et de Bourdeau (AVALB), une association créée en 1981 pour préserver et mettre en valeur les véhicules anciens.

La deuxième médaille a été décernée à Carole et Mickaël, propriétaires de la Brasserie du Prieuré depuis 16 ans. Gentillesse et accueil chaleureux les distinguent au quotidien. Ils sont toujours disponibles pour soutenir les associations locales et la municipalité.

Enfin, Jean-Claude Michellier a reçu la troisième récompense. Issu d'une très ancienne lignée bourgetaine dont les racines remontent à près de 1 000 ans, il a contribué activement à la vie associative et municipale. Expert en patois local, il aime partager et perpétuer les histoires et légendes de la région, qu'il a également immortalisées à travers ses peintures de la Savoie et du Bourget-du-Lac.

## MAIRIE INFOS CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

■ VOTRE MAIRIE PROPOSE DÉSORMAIS UN SERVICE DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORTS

À compter du mardi 5 mars 2024, vous pourrez effectuer une première demande ou un renouvellement de carte d'identité ou passeport à la mairie du Bourget-du-Lac ! Les prises de rendez-vous se font uniquement en ligne via la plateforme *Syndbird*.

► Retrouvez toutes les infos, possibilités de rendez-vous, pièces à fournir sur : [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

À compter du 4 mars 2024 et dans le cadre de la réalisation des titres sécurisés, la mairie change d'horaires d'ouverture les lundis.

Elle sera désormais ouverte au public : **Le lundi après-midi de 13h30 à 17h00 (fermeture le matin).**

Les autres horaires d'ouverture restent inchangés : le mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00, le vendredi et le samedi de 9h à 12h.

► Retrouvez toutes les infos ainsi que le formulaire contact sur : [www.lebourgetdulac.fr/accueil-au-public/](http://www.lebourgetdulac.fr/accueil-au-public/)

# SOMMAIRE

VIVEZ VOTRE COMMUNE P. 2

- Vœux du Maire / Les médaillés de la ville 2024
- Modification n°2 PLUi / Mairie infos

L'ÉDITO DU MAIRE P. 3

• Parole d'élue : Céline Hirschowitz

ACTUALITÉS LOCALES P. 4 - 5

- Le Bourget-du-Lac : 24<sup>ème</sup> "Ville de rêve" en France !
- Un point sur les travaux de l'hôtel Ombremont
- Un nouveau point de vente Synchro Bus
- Infos circulation / Dates à retenir
- Conseils pour faciliter la distribution de votre courrier
- Travaux dans la commune
- Permanence de la protection maternelle et infantile

DOSSIER DU MOIS P. 6 - 7

• Haies : biodiversité & sécurité / Conseils et obligations

LA VIE, L'AVIS DES GENS P. 7 - 10

- Un nouveau garage automobile au Bourget-du-Lac
- Michaël Burdin propose plusieurs services de débarras
- Calendrier Activ'âge 2024
- Repas des Séniors / Coupon réponse à retourner
- Grange partagée : création de l'association
- Réunion de travail au Département pour le CMJ
- Zoom sur l'association des donneurs de sang
- Les jeunes du Bourget au service de l'environnement
- Tribunes politiques
- Prochain Conseil municipal / Publicité des actes

TEMPS LIBRE P. 10 - 11

- Conseils de lecture de la bibliothèque municipale
- Les prochains rendez-vous de la Bib'
- Les prochains événements au Bourget-du-Lac
- Zoom sur les spectacles de l'espace culturel La Traverse

L'AGENDA P. 12

• Bourget rétro : vue du Bourget-du-Lac

YOUTUBE / FACEBOOK / INSTAGRAM / ILLIWAP



TOUTES LES INFOS : [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)

Bourget Mag n° 26 – FÉVRIER / MARS 2024 [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac, 07 rue des Ecoles - BP 90015 73371 Le Bourget-du-Lac Cedex Tél : 04 79 26 12 05 / [service.communication@lebourgetdulac.fr](mailto:service.communication@lebourgetdulac.fr)  
Directeur de la publication : Nicolas Mercat  
Rédaction : conseil municipal, service communication  
Création, réalisation : service communication  
Crédits photos : service communication / Mairie du Bourget-du-Lac  
Photos couverture : Mairie du Bourget-du-Lac  
Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 3200 exemplaires.  
Diffusion : cyclo-distribution Filip'

Imprimé sur du papier 100% recyclé ou PEFC NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



# l'édito du Maire

Notre commune a été classée 24<sup>ème</sup> sur les 35 000 communes françaises dans le palmarès 2024 "Ville de Rêve". Une belle reconnaissance pour le Bourget-du-Lac avec de très bonnes notes sur l'économie, l'emploi, l'attractivité, la santé, la sécurité, les risques naturels, le sport... Mais il ne faut jamais s'endormir sur ses lauriers et les chantiers en cours sur le Prieuré, le domaine de Buttet, le Triangle Sud et la Croix Verte devraient nous permettre de progresser encore sur le patrimoine, la culture et les loisirs.



Autre bonne nouvelle présentée lors du dernier conseil municipal, les finances communales sont saines. Les recettes communales sont dynamiques et progressent sans augmentation des taux d'imposition, plus rapidement que les dépenses. Ces bons résultats permettent de financer les nouveaux services et les investissements en cours. Les efforts faits pour aller chercher des subventions nous permettent de reculer le recours à l'emprunt. La commune poursuit donc son désendettement, même si nous devons sans doute avoir recours à l'emprunt en fin de mandat pour finaliser l'ensemble des travaux.

Dans ce numéro, nous mettons l'accent sur notre programme de préservation de la biodiversité avec des conseils sur l'entretien et le développement des haies, fondamentales pour de nombreux oiseaux, insectes et petits mammifères. Des bonnes idées avant le printemps que vous détaille Céline, notre élue à la transition écologique.

Les ateliers Activ'âge ont bien repris, vous trouverez tout le programme dans cette édition. Le jeudi 14 mars aura lieu notre traditionnel repas des aînés à la Traverse. Il s'agit toujours d'un bon moment convivial à partager ensemble. Vous avez 73 ans et plus, n'oubliez pas de vous inscrire en renvoyant le coupon réponse contenu dans ce magazine !

Nicolas Mercat



## Parole d'élue Céline HIRSCHOWITZ

Conseillère municipale déléguée à la transition écologique

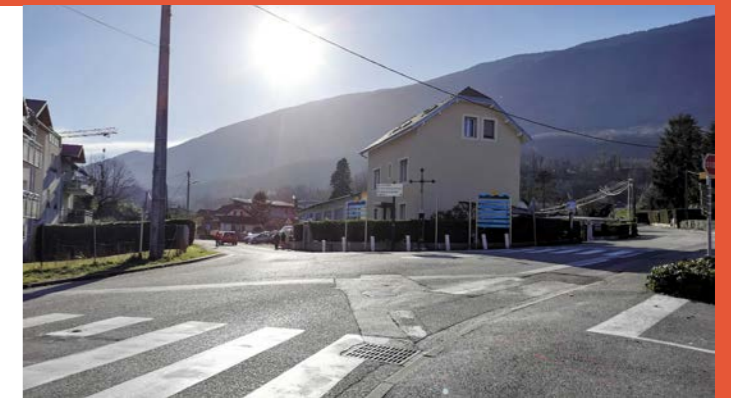
La réalisation de l'Atlas de la biodiversité sur les deux précédentes années a permis d'établir un inventaire et la capacité d'accueil des espèces étudiées sur notre territoire. Reste à relever le défi de pérenniser ou d'améliorer l'habitat de ces mêmes espèces.

Dans cette lignée, le dossier de cette édition est consacré aux haies qui constituent un véritable trésor biologique urbain.

Vous y découvrirez les bonnes pratiques souvent simples et faciles à mettre en œuvre et toujours pleines de bon sens mais aussi les obligations au regard du voisinage et de la circulation. Tailler est nécessaire pour l'entretien et la visibilité, mais la période de taille est cruciale pour respecter le cycle de vie des espèces qui y habitent.

D'ailleurs, l'atlas aura aussi permis d'identifier des haies remarquables qui pourront être répertoriées et protégées par notre PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) tant elles jouent un rôle primordial. Bonne lecture et bonne taille, c'est le bon moment !





## PALMARÈS 2024 "VILLE DE RÊVE"



### LE BOURGET-DU-LAC : 24<sup>ÈME</sup> VILLE DE RÊVE EN FRANCE !

Le Bourget-du-Lac se distingue en obtenant la 24<sup>ème</sup> place nationale au Palmarès 2024 établi par le site "Ville de rêve" (15<sup>ème</sup> place nationale au palmarès des communes rurales).

Depuis 2022, ce classement prestigieux regroupe l'ensemble des 34 955 communes du pays et évalue les meilleures villes où habiter en France, en prenant en compte pas moins de 725 critères et croisements de données provenant de 132 sources, principalement des sites de l'État.

● Ces critères couvrent des aspects divers tels que la qualité de vie, la dynamique, le sport, l'économie, le travail ou encore l'environnement...

● Avec un score de 83,2 sur 100, Le Bourget-du-Lac se positionne comme la 3<sup>ème</sup> ville la mieux notée en Savoie-Haute Savoie et la 2<sup>ème</sup> en Savoie.

● Pour plus d'informations sur ce classement et découvrir tous les détails, vous pouvez consulter le site officiel du Palmarès 2024 sur : <https://villedereve.fr>

4



### UN POINT SUR LES TRAVAUX DE L'HÔTEL OMBREMONT

Lors du récent conseil municipal, M. Alain Jasseron, directeur de l'agence chambérienne de la Société d'Aménagement de la Savoie (SAS), a présenté l'avancement des travaux

de rénovation de l'hôtel Ombremont. Suite à l'effondrement partiel de l'édifice le 8 août 2023, les travaux ont été interrompus (voir *Bourget Mag* n°22). Des réunions d'expertise ont eu lieu pour planifier la reprise du chantier et déterminer les priorités techniques, notamment la nécessité de démolir l'aile sud de l'établissement. Avant de commencer la démolition, une stabilisation préalable de l'aile nord est prévue pour éviter tout désordre. Bien que le projet reste inchangé, sa finalisation est retardée d'un an, avec une livraison prévue pour fin 2025 et une ouverture probable au printemps 2026.

### Infos circulation FERMETURE DE LA ROUTE DE L'AÉROPORT

En vue d'améliorer le corridor écologique assurant la connexion entre les réservoirs de biodiversité du massif de l'Épine et du massif des Bauges, au sud du lac du Bourget, la RD 1021A entre le Viviers-du-Lac et Le Bourget-du-Lac sera fermée à la circulation pour travaux du **lundi 19 février au vendredi 8 mars, de 9 à 17 heures**. Seuls les bus du réseau Ondéa Grand Lac et les mobilités douces seront autorisés.

● [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr) ou [www.savoie-route.fr](http://www.savoie-route.fr)

## TITRES DE TRANSPORT



### UN NOUVEAU POINT DE VENTE SYNCHRO BUS

Bonne nouvelle ! "Le Tabac du Lac" situé au 17 place du général Buisson peut désormais vendre certains billets Synchro Bus (réseau des mobilités de Grand Chambéry).

**Le nouveau dépôt-vente bourgetain vend uniquement des "Billets sans contact" (BSC) chargés de 10 voyages multi :**

- Le coût est de 12,20€ (12€ pour le titre + 0,20€ pour le support).
- Le "Billet sans contact" est valable 33 mois et il peut être rechargé aux distributeurs de titres Synchro Bus et à l'agence multimodale Synchro/SNCF à Chambéry.
- Le titre "10 voyages multi" peut être utilisé par plusieurs personnes en même temps dans un bus.

À SAVOIR : "Le Tabac du Lac" ne pourra toutefois pas vendre ni recharger de titres de transport sur la carte Oûra. Il ne pourra pas non plus consulter le solde, ni recharger les Billets sans contact (BSC).



Vous pouvez retrouver toutes les informations sur : <https://synchro.grandchambery.fr/les-points-bus/>

### ● ● ● Dates à retenir

**Prêt du Thermokit**  
▶ JUSQU'AU 04 AVRIL 2024

**Par où s'échappe la chaleur de votre habitation et comment y remédier ?** La commune du Bourget-du-Lac, en collaboration avec Grand Lac, met à disposition des habitants un ensemble Thermokit comprenant entre autres une caméra thermique, pour vous permettre de vous rendre compte du niveau de performance thermique de votre logement.

**Prêt du broyeur à végétaux**  
▶ DU 06 AU 20 MARS 2024

Le broyeur à végétaux sera à nouveau disponible au Bourget-du-Lac à cette période ! Si vous désirez louer l'appareil, il sera à récupérer auprès des services techniques municipaux.



Réservations du thermokit & broyeur à végétaux en Mairie auprès des Services Techniques par téléphone : [www.lebourgetdulac.fr/actualites](http://www.lebourgetdulac.fr/actualites) - ☎ 04 79 26 12 06

✉ [service.technique@lebourgetdulac.fr](mailto:service.technique@lebourgetdulac.fr)



**Collecte des encombrants**  
▶ MARDI 19 MARS 2024

Le service déchets de Grand Lac collecte les objets encombrants. **Uniquement organisée sur inscription** au ☎ 04 79 35 00 51, la quantité maximale de déchets présentés ne peut cependant excéder 1,5 m<sup>2</sup> (équivalent d'un canapé).

Informations : [www.lebourgetdulac.fr/collecte-des-encombrants/](http://www.lebourgetdulac.fr/collecte-des-encombrants/)

## BOÎTE AUX LETTRES / COURRIERS

### QUELQUES CONSEILS POUR FACILITER LA DISTRIBUTION DE VOTRE COURRIER

Dans le cadre du recensement, les agents recenseurs n'ont parfois pas pu distribuer les courriers et codes informatiques nécessaires à la réalisation du recensement par les habitants.

En outre, les services de la Mairie ont déjà constaté de nombreux retours des courriers des candidats aux électeurs lors des 2 dernières élections, faute de pouvoir être distribués correctement.

De nombreuses difficultés sont à signaler :

- Maison sans boîte aux lettres
- Boîtes aux lettres sans nom et / ou sans adresse
- SIDEX (bloc de boîtes aux lettres par rue ou quartier) installé dans une autre rue que celles des habitants rassemblés
- Boîtes aux lettres dans les buissons en contrebas non accessibles
- Boîtes aux lettres à l'intérieur des cours fermées

Selon la loi, si un logement a été construit après 1979, les propriétaires sont dans l'obligation de posséder une boîte aux lettres normalisée, c'est-à-dire qui affiche à minima le nom et le numéro de l'habitation si celle-ci en possède un. Toutefois « inscrire lisiblement les noms de toutes les personnes qui habitent à cette adresse » sur la boîte aux lettres est vivement conseillé pour recevoir correctement son courrier.

Dans les immeubles collectifs (notamment, plusieurs familles à la même adresse), s'il n'y a pas de nom, le facteur n'est pas en capacité de mettre les envois dans la bonne boîte, dans ce cas le courrier repart vers l'expéditeur.

En toute logique, la boîte aux lettres doit être installée à l'adresse indiquée et à un endroit facilement accessible pour le facteur. L'idéal est de la positionner soit à l'entrée de votre habitation, soit le long de la rue : incorporée au pilier de portail d'entrée, vers le portillon, en bordure d'une voie ouverte à la circulation, sur le mur de clôture, etc. Elle peut être posée sur pieds, sur un piquet, des poteaux, ou être encastrée ou fixée à un mur.

Que vous habitiez dans un logement individuel avec une boîte aux lettres pour l'extérieur ou une habitation avec boîtes aux lettres collectives intérieures (type appartement, copropriété, lotissement, etc.), les boîtes aux lettres standard doivent être en libre accès (dans le hall d'entrée par exemple) et bénéficier d'une ouverture totale. Le facteur doit également pouvoir y accéder sans risque (chien, grillage, etc.)



### UNE PERMANENCE DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE AU C.C.A.S. DU BOURGET-DU-LAC

A compter du mardi 19 mars 2024 et ce tous les 3<sup>èmes</sup> mardis du mois se tiendra au CCAS (315 route de Chambéry) de 09h00 à 12h00, une permanence de PMI tenue par une puéricultrice du Conseil Départemental.

Cette permanence est destinée aux familles de la commune ainsi qu'aux assistantes maternelles bourgetaines.

## TRAVAUX DANS LA COMMUNE



### FUITE D'EAU RÉPARÉE AU DÉBUT DE LA MONTÉE S<sup>T</sup> JEAN

Une résurgence d'eau a été constatée dans la zone située au début de "la Montée Saint Jean" et de la "route de la Serraz" en toute fin d'année 2023. Les premières investigations ont confirmé qu'il s'agissait d'une source naturelle et non d'une fuite provenant du réseau d'eau potable. La route a été ouverte le mercredi 7 février 2024 en utilisant une aspiratrice pour éviter d'endommager les nombreux réseaux enfouis sous ce carrefour. Une ancienne canalisation non répertoriée et endommagée a ainsi pu être réparée stoppant ainsi la résurgence.



### FIN DES TRAVAUX D'ÉLAGAGE

Depuis le mercredi 07 février, les équipes de l'Office national des forêts interviennent pour l'entretien et la sécurisation des arbres de la commune.

Parmi les travaux effectués, les platanes du Boulevard Coudurier ont été élagués, les magnolias de l'église taillés et certains arbres dont le risque de chute a été évalué ont été abattus.

Les épisodes climatiques de ces dernières années ont eu un impact sur la santé des arbres. La commune renforce donc son attention en recherchant le juste équilibre pour son parc arboré, entre biodiversité et sécurité.

Les équipes du service technique restent également à l'écoute d'alertes citoyennes concernant des arbres sur le domaine public jugés en mauvais état ou présentant un risque de chute : ☎ 04 79 26 12 06



La permanence se tiendra avec ou sans rendez-vous. Les prises de rendez-vous sont toutefois à privilégier et doivent se faire auprès du Centre Social du Département de La Motte-Servolex, situé 110 chemin du Picollet : ☎ 04 79 44 53 35 / ✉ [csd-lamotte@savoie.fr](mailto:csd-lamotte@savoie.fr)

5





# HAIES : BIODIVERSITÉ & SÉCURITÉ

## CONSEILS ET OBLIGATIONS LÉGALES

Vous avez peut-être déjà commencé à tailler vos haies, élaguer vos arbres ? c'est en effet la saison ! Cet entretien (lorsqu'il est nécessaire) se pratique avant la montée de sève, c'est à dire en hiver. Au printemps, il sera trop tard ! On vous explique pourquoi...

### VOS HAIES : UNE RICHESSE DE BIODIVERSITÉ INSOUÇONNÉE



#### LES OISEAUX Y NICHENT

Les haies abritent de nombreuses espèces d'oiseaux et il y a du monde à tous les étages. Si le *Troglodyte mignon*, le *Rougegorge familier*, et l'*Accenteur mouchet* nichent dans la partie basse. A mi-hauteur, c'est la *Fauvette à tête noire*, le *Merle noir*, le *Pouillot véloce* ou encore le *Verdier d'Europe* que l'on rencontre.



Afin de ne pas déranger les couvées, la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) recommande donc d'arrêter de couper les haies et d'élaguer dès le début du printemps et d'attendre l'envol des derniers oisillons, soit au plus tard fin août.

#### LES HÉRISSONS S'Y REPRODUISENT



Les haies servent aussi de sites de reproduction pour les mammifères notamment le hérisson qui met souvent bas dans les branchages au pieds de ces haies. Donc si vous décidez de tondre, pensez à laisser notamment des bandes enherbées le long des haies pour ne pas blesser la faune qui s'y réfugie.

### SUIS-JE OBLIGÉ DE TAILLER MES HAIES ?

De manière générale, la LPO préconise de laisser autant que possible la végétation se développer naturellement, sans taille ni élagage et de veiller à garder du bois mort sur pied et au sol.

Cependant, dans certaines situations, il est impératif d'entretenir haies et buissons. En effet, les haies et buissons qui bordent les routes et les rues peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les automobilistes et piétons.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies situées en bordure des voies communales.

Concernant les haies et plantations, la réglementation en vigueur pour cet entretien est la suivante ▼

- Les plantations dépassant 2 mètres de hauteur doivent être situées à une distance de 2 mètres de la limite de propriété (privée ou publique), ou à 0,50 mètre pour les haies basses ou taillées ;
- Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

Concernant l'élagage et l'abattage des arbres et haies ▼

- Les arbres, branches, racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires.
- Le classement en EBC (espace boisé classé) interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements. Toute coupe ou abattage d'arbre dans le périmètre d'un EBC doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie.
- Le domaine public routier communal (ou ses dépendances) ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée lors des opérations d'abattage, débranchage, de débitage des arbres situés sur les propriétés riveraines.

En cas de danger grave ou imminent, le Maire peut prescrire toute mesure de sûreté exigée par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique (en vertu de l'article L. 2212-4 du code général des collectivités territoriales).

### CONSEILS PLANTATION

Une haie qui favorise la biodiversité est une haie variée, de différentes hauteurs et différentes espèces. Comptez au minimum 5 espèces en alternant celles au feuillage caduque (feuilles qui tombent en hiver), marescent (feuilles mortes conservées sur l'arbre une partie de l'hiver) et persistant (feuillage permanent).

- Privilégier des espèces végétales locales, si possible labellisées "végétal local". Inspirez-vous de la nature à proximité : quelles essences rencontrez-vous ? Ainsi, vous pourrez être sûr que les espèces choisies correspondront à notre sol, notre climat...
- Plus la haie est large, plus elle sera favorable à la biodiversité : plantez vos arbustes en quinconce !
- Planter de préférence à l'automne (à la sainte Catherine, tout prend racines !)
- A éviter : les haies composées d'une seule essence, qui plus est de conifère (thuya, cyprès...), qui sont très peu favorables à la biodiversité.

### ET AVEC MES BRANCHES ?

- Utilisez les branches coupées pour créer des tas de bois (pour les insectes, les hérissons...) ou, pourquoi pas, créer une haie sèche...
- Broyez avec l'aide du broyeur à végétaux mis à disposition par Grand Lac et la commune ▼

### location du broyeur



Pendant la période du 06 au 20 mars 2024, le broyeur à végétaux sera à nouveau disponible au Bourget-du-Lac. Si vous désirez louer l'appareil, il sera à récupérer auprès des services techniques municipaux.

Inscriptions préalables et renseignements en mairie aux horaires d'ouverture au public : ☎ 04 79 26 12 06

Retrouvez toutes les infos et la vidéo de démonstration du broyeur sur le site internet de la commune : [www.lebourgetdulac.fr/broyeur-a-vegetaux](http://www.lebourgetdulac.fr/broyeur-a-vegetaux)



### ACTIONS COMMUNALES

#### QUE FAIT LA COMMUNE POUR PROTÉGER SES HAIES ?

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale mené en 2022 et 2023, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a étudié la richesse des haies communales pour les oiseaux nicheurs et en a isolé 10, réelles continuités écologiques. Elles abritent 20 espèces d'oiseaux protégées.

► Elles seront proposées au classement en tant qu'éléments du paysage d'intérêt écologique lors de la prochaine modification du Plan Local d'Urbanisme (PLUI).



## ARTISAN : UN NOUVEAU GARAGE AUTOMOBILE AU BOURGET-DU-LAC

Découvrez Savoie Auto Services, un tout nouveau garage automobile indépendant, situé au Bourget-du-Lac (La Plaisse) et créé par Vincent BOISSON en octobre 2023.

L'établissement est spécialisé dans l'entretien et la réparation de tous types de véhicules, qu'ils soient sportifs ou non. Vincent est titulaire d'un Bac Pro en mécanique et a suivi un apprentissage de plus de trois ans dans les groupes Jean Lain Toyota (expérience qui lui a permis de se spécialiser, entre autres, dans les véhicules japonais) pour ensuite continuer encore quatre ans comme mécanicien chez Volkswagen.

Il s'agit là d'un authentique garage de proximité et à taille humaine avec un artisan particulièrement accessible et chaleureux qui n'hésitera pas à vous donner des conseils avisés dans une transparence totale. Vous pouvez le rencontrer en vous rendant chemin de la Plaisse (juste après le Centre Technique Municipal) ou sur son site internet [www.savoieautoservices.fr](http://www.savoieautoservices.fr), ainsi que sur son compte Instagram et sa page Google particulièrement bien notée, témoignant de la satisfaction des clients (4,9/5).



"Savoie Auto Services" - 810 chemin de La Plaisse  
☎ 06 25 31 32 27 / ✉ [savoieautoservices@gmail.com](mailto:savoieautoservices@gmail.com)  
[www.savoieautoservices.fr](http://www.savoieautoservices.fr) - Instagram@savoieautoservices



## MICHAËL BURDIN VOUS PROPOSE PLUSIEURS SERVICES DE DÉBARRAS

Mickaël Burdin auto entrepreneur natif du Bourget-du-Lac, a ouvert son entreprise "Burdin Débarras" fin 2023. Il propose ses services de débarras de maisons, appartements, caves, garages, greniers, successions, locaux professionnels, fins de chantier, syndromes de Diogène... Michaël propose également la récupération de divers métaux (batteries, cuivre, laiton...). Les matériaux qui le peuvent sont destinés à une seconde vie et les autres sont recyclés. Devis gratuit et rapide - Intervention sur le bassin Chambérien et alentours.



"Burdin débarras"  
☎ 06 58 94 69 76 / ✉ [burdin.debarras@outlook.fr](mailto:burdin.debarras@outlook.fr)  
Facebook@Burdin Débarras





# LE CALENDRIER ACTIV'ÂGE

Liste des ateliers de l'année 2024 de février à décembre.

Infos et inscriptions auprès du CCAS : ☎ 04 79 26 23 13 ou par email ✉ ccas@lebourgetdulac.fr

ATELIERS	JOURS ET HORAIRES	LIEU
MUSIQUE	Tous les Lundis du 05 février au 25 mars * de 13h30 à 15h00	La Cistude (* arrêt durant les congés scolaires)
PEINTURE	Tous les Lundis du 05 février au 16 décembre * de 09h00 à 11h00 (Groupe 1) de 14h00 à 16h00 (Groupe 2)	Salle Picoti au CCAS (* arrêt durant les congés scolaires)
EQUILIBRE	Tous les Mardis du 06 février au 17 décembre * Groupe 1 : 13h45 à 14h45 / Groupe 2 : 14h45 à 15h45 Groupe 3 : 15h45 à 16h45	La Cistude (* arrêt durant les congés scolaires)
LES GOURMANDISES MUSICALES	Tous les Mardis du 06 février au 17 décembre * de 09h30 à 11h00	La Cistude (* arrêt durant les congés scolaires)
CAUSERIES MATINALES	Tous les premiers Jedis du mois (07 mars. / 04 avril. / 02 mai. / 06 juin.) de 9h30 à 11h / Ouvertes à toutes et tous	Mairie - Salle Dent du Chat
MÉMOIRE	Les Vendredis du 08 mars au 12 avril (Groupe 1) * de 09h30 à 10h30 Les Vendredis du 08 novembre au 13 décembre (Groupe 2) * de 09h30 à 10h30	Salle Picoti au CCAS (* arrêt durant les congés scolaires)
ATTENTION / CONCENTRATION / GESTION DU STRESS	Tous les Samedis du 10 février au 30 mars * de 09h30 à 10h30	Salle Picoti au CCAS (* arrêt durant les congés scolaires)
NUMÉRIQUE	Tous les Samedis du 10 février au 30 juin * de 09h30 à 11h30	Mairie - Salle Moos (* arrêt durant les congés scolaires)

8



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



### RÉUNION DE TRAVAIL AU DÉPARTEMENT POUR LE CMJ

Mercredi 17 janvier 2024, le Conseil municipal des jeunes du Bourget-du-Lac (CMJ) s'est rendu à l'hôtel du département pour rencontrer le Conseil départemental des jeunes. Ils ont été accueillis par la responsable, Sandra Maniez, huit animateurs et les 41 élus des collèges, dans la salle du Conseil. Ils ont travaillé en groupes mixtes sur la citoyenneté avec deux thèmes : écologie et environnement et égalité hommes-femmes. Cette séance s'est terminée par des échanges entre les deux conseils élus.



### GRANGE PARTAGÉE ET SOLIDAIRE

www.lebourgetdulac.fr/grange-jacob  
✉ grangepartagee@lebourgetdulac.fr

Le projet citoyen de la "Grange Partagée" a rassemblé plus de 70 personnes. Une vingtaine d'entre elles se sont penchées sur les valeurs et le périmètre d'action d'une association dont l'assemblée générale constitutive est fixée le jeudi 4 avril à 19h30, en Mairie. Les éléments indispensables pour ouvrir réglementairement les portes aux habitants, structurer le collectif, assurer la pérennité et sécurisation des activités sont en premier lieu la mise en place des statuts de l'association et de son bureau. Des propositions seront débattues et votées lors de l'assemblée du 4 avril. Cette assemblée générale est ouverte à toute personne désirant participer aux votes constitutifs de l'association. Ce message tient lieu d'appel à candidatures pour assurer les fonctions de Président(e), Secrétaire, Trésorier(e)...

Déjà des habitants sollicitent la Mairie pour accéder à l'atelier de bricolage, ce qui est bon signe pour la suite ! Toute personne est bienvenue pour participer à la co-construction du projet, en apportant un savoir-faire ou plus généralement un temps de disponibilité pour faire vivre collectivement ce coeur de village !



## LES ACTUALITÉS DE NOS ASSOCIATIONS



### DON DU SANG : LE BOURGET-DU-LAC, CHAMPION DES COLLECTES EN SAVOIE EN 2023

En 2023, Bernard Perrin, président de l'association des donneurs de sang, et son équipe ont été contraints pour des raisons logistiques indépendantes de leur volonté de réduire le nombre de collectes de sang de 10 à 6. Malgré cette réduction, un total de 952 prélèvements a été effectué à la Traverse, parmi lesquels figuraient 155 nouveaux donneurs. Cette performance a propulsé Le Bourget-du-Lac au premier rang des collectes de sang en Savoie pour l'année 2023, avec une moyenne de 158 prélèvements par après-midi.

En 2024, une nouvelle approche a été mise en œuvre. Bien que le nombre de collectes reste fixé à 6, quatre d'entre elles se dérouleront sur deux jours consécutifs (janvier, mars, septembre et novembre), permettant ainsi de retrouver le rythme de 10 journées de prélèvements.

Le premier "double" rendez-vous de l'année 2024 (23 et 24 janvier) a enregistré 132 donneurs dont 14 nouveaux pour le lundi et 136 donneurs dont 26 nouveaux le mardi. L'ambition pour 2025 est de réaliser au moins 13 collectes dont une chez nos voisins de Bourdeau.

Infos et contact : [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)



### LES JEUNES DU BOURGET AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Belle initiative de nos jeunes Bourgetains samedi 13 janvier avec le ramassage des déchets le long de la Leysse. 3 gros sacs poubelles de divers objets flottants ont été récoltés. Un groupe s'est constitué (12-17 ans) pour ce genre d'actions et d'entraide sur la commune, avec également des projets de jeux et ballades en tête ! Il est en lien avec le SICAMS et la mairie pour créer une junior association. N'hésitez pas à les rejoindre !

Retrouvez toutes les infos : ✉ ados@lebourgetdulac.fr  
Instagram@groupe.jeune.bourget.du.lac

9

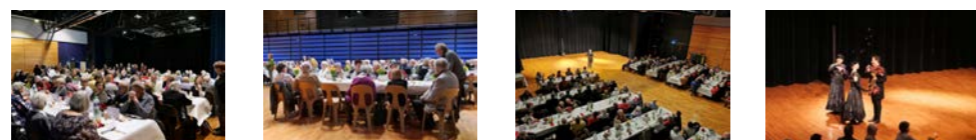
# REPAS DES SÉNIORS

Le repas des Seniors 2024 aura lieu le Jeudi 14 mars à la Traverse.

Y sont invités les seniors habitant le Bourget-du-Lac nés à partir de 1951 (73 ans et plus).

Si vous souhaitez y participer, merci de compléter le coupon ci-contre et de le déposer dans la boîte aux lettres du CCAS ou de la Mairie. Merci de préciser si vous venez en couple

- Aucune inscription ne sera prise par téléphone -



## Repas des seniors 2024 - COUPON REPONSE / INSCRIPTIONS

Les conjoints et conjointes qui ne remplissent pas les conditions d'âges sont également invité(e)s

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Sera présent(e)  Sera absent(e)

Sera présent(e) et accompagné(e) de son (sa) conjoint(e)

Date de naissance :

Date de mariage :

Réponse à retourner au plus tard : mardi 06 mars 2024

Soit par courriel à : ✉ ccas@lebourgetdulac.fr  
Soit par courrier au : C.C.A.S 315, route de Chambéry  
73370 LE BOURGET-DU-LAC



# VIE MUNICIPALE

## TRIBUNES POLITIQUES

### "ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"

Le débat d'orientation budgétaire a été mené lors du dernier CA. On note que l'année 2023 a été bien gérée en terme de dépenses et de recherches de subventions. Les recettes du camping sont records, bravo à l'équipe de cet été !

L'orientation du budget 2024 est en phase avec les volontés de la majorité à savoir les rénovations énergétiques des écoles et le projet Croix Verte pour les plus gros postes. On note cependant que la Croix Verte coûtera au final bien plus que le projet initial avec un participation somme toute restreinte, de Grand Lac. La commune y sera de sa poche, espérons que les recettes générées par les parkings payants compenseront ces dépenses.

Enfin, l'endettement est maîtrisé mais il se peut qu'il s'accroisse significativement sur la fin du mandat en fonction des crédits qui seront souscrits pour 1,5 M€.

Franck BARRUEL - Philippe CHARLIN  
Thierry COUDURIER - Sandrine RAMEL

### "LE BOURGET C'EST VOUS !"

La majorité municipale pédale dans la semoule !

La majorité de Monsieur MERCAT se fissure progressivement, allant jusqu'à se déchirer publiquement sur certains dossiers impactant la commune, tels la ZAC 3 de Technolac ou l'extension de la carrière sous la Serraz.

Nous dénonçons la gestion de la commune par la majorité : un manque total de maîtrise sur la charge en personnel qui a augmenté de plus de 25% depuis le début du mandat. Une augmentation systématique de la fiscalité de 3 à 7% par an. Des emprunts programmés de 2,5 millions d'euros entre 2024 et 2025 sans que ne soit construit aucun nouveau bâtiment public. Pire, le reste à charge pour la commune des travaux de rénovation énergétique de l'école du Chat Perché passe de 700.000 à 950.000 €, pour un bâtiment qui n'est pas une passoire thermique (classe D). Coût exorbitant pour des travaux sans véritable intérêt...

Franck GUISSANT - Damien DEGRANGE

10



### PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

**Mercredi 27 mars 2024 à 18h30**  
Mairie - salle Dent du Chat

► Les conseils municipaux sont publics

► [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr) : retrouvez les procès verbaux dans "Mairie"/"Vie municipale"

## PUBLICITÉ DES ACTES

### LES ACTES DE LA COMMUNE SUR INTERNET

► [www.lebourgetdulac.fr/publicite-des-actes](http://www.lebourgetdulac.fr/publicite-des-actes)

Dans le cadre de la loi "Engagement et Proximité", retrouvez l'ensemble des actes sur le site de la commune du Bourget-du-Lac :

- Les délibérations du Conseil municipal
- Les procès verbaux du Conseil municipal
- Les décisions du Maire
- Les arrêtés municipaux



## CONSEILS DE LECTURE

### ■ SÉLECTION ADULTES

#### UNE VRAIE MÈRE... OU PRESQUE

de Didier Van Cauwelaert  
Irrésistible de drôlerie et d'émotion, l'histoire plus vraie que nature d'un romancier aux prises avec la doublure de sa mère qui, de catastrophes en élans fusionnels, réactive en lui les conflits qu'elle a décidé de résoudre.



### ■ SÉLECTION JEUNESSE



#### PANIQUE DANS LA ROSELIÈRE

de Christophe Mercier  
La particularité de ce livre est qu'il se déplie en accordéon sur 3m50 de long ! On appelle cela un Leporello. Grâce à cette histoire d'animaux pirates, nous partons à la découverte des roselières, leurs habitants mais aussi leur fragilité et leur importance en tant qu'écosystème hébergeant une biodiversité riche, mais aussi en tant que zone humide.



## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS de la Bib'

### ■ ANIMATIONS, RENDEZ-VOUS ET ATELIERS

#### APÉRO LECTURE (adultes)

Vendredi 1<sup>er</sup> mars et vendredi 05 avril / 18h

#### "MARS JE LIS" (tous publics)

Mardi 12 mars / 18h

#### ATELIER "LES SÉRIES" (pour les 6-12 ans)

Mercredi 13 mars / de 10h à 12h

#### ATELIER "CRÉATION D'AFFICHE" (pour les 6-12 ans)

Mercredi 13 mars / de 14h30 à 16h30

#### ATELIER "SENS ET ÉMOTIONS" (pour les 5-8 ans)

Mercredi 20 mars / de 10h à 11h

#### ATELIER "LE PRINTEMPS DES POÈTES" (pour les 6-12 ans)

Mercredi 20 mars / de 16h à 18h

#### ATELIER "LE PRINTEMPS DES POÈTES" (adultes)

Lundi 25 mars / de 18h à 20h

#### "L'HEURE DU CONTE" (pour les 5-8 ans)

Mercredi 27 mars / de 16h30 à 17h15

### ■ LES EXPOSITIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

#### "TU LIS DONC TU ES UN SUPER HÉROS"

Jusqu'au 31 mars 2024

Retrouvez une grande collection de Comics à emprunter !

#### "SÉRIES TV"

Jusqu'au 31 mars 2024

Les plus grandes séries TV en DVD, à emprunter !

## CARNAVAL DU BOURGET-DU-LAC



### Samedi 09 mars 2024

à partir de 15h30 - centre-ville

À l'occasion du carnaval, le comité des fêtes organise un défilé déguisé pour les petits et les grands ainsi qu'une après-midi festive avec animations, petite restauration-buvette. Le départ du cortège est prévu place de l'église à 15h30 pour effectuer un circuit dans le village en direction du camping de l'Île aux Cygnes.

• Infos sur [www.bourgetenfete.fr](http://www.bourgetenfete.fr)

## THÉÂTRE - "UNITED COLOR"



### Vendredi 15 mars 2024

à 20h30 - Cinéac

Réunissez un père de famille débordé et divorcé, une sœur révolutionnaire et féministe, un coloc réfugié politique. Tout aurait pu bien se passer (ou presque) sans l'arrivée inopinée des services sociaux. Une course contre la montre pour récupérer la garde de ses enfants. Tarifs Adultes : 10€ / - de 16 ans : 7€

• Association Agora : [www.agoralebourget.fr](http://www.agoralebourget.fr)



## THÉ DANSANT

### Dimanche 17 mars 2024

à partir de 14h30 - La Traverse

Venez nombreux danser avec l'orchestre de Jacky et Sandrine Guilloux au Thé dansant du Bourget-du-Lac. Organisé par le "Club Rencontre et Amitiés".

• Infos et réservations : ☎ 06 20 52 23 11



## THÉÂTRE - "LE RIRE EST LE PROPRE DE L'HOMME"

### Mercredi 20 mars 2024

à 19h30 - Cinéac

L'Atelier de Théâtre d'Agora présente au Cinéac un avant goût des spectacles de fin de saison Ados et Adultes. Entrée libre / participation au chapeau.



## VÉHICULES ANCIENS

### Week-end du 23 et 24 mars 2024

de 9h à 18h - Camping de l'Île aux Cygnes

L'Amicale des Véhicules Anciens du Bourget-du-Lac et Bourdeau (AVABLB) organise son 40ème rassemblement de véhicules anciens de 30 ans et plus. Exposition, bourse de pièces, animations, balade le samedi, restauration, buvette.

• Infos : [www.avablb.com](http://www.avablb.com)

## BOURSE AUX JOUETS

### Dimanche 14 avril 2024

de 9h à 17h - La Traverse

La traditionnelle bourse aux jouets, vêtements enfants et puériculture revient à La Traverse ! Le club de gymnastique "Les Mouettes", organisateur de l'événement vous recevra avec un service de petite restauration disponible sur place. • Infos : ☎ mouettes73@gmail.com



## CULTURE / SPECTACLES



## EN MARS/AVRIL À L'ESPACE CULTUREL LA TRAVERSE

### " CHAPLIN 1939 "

Théâtre

■ Jeudi 28 mars 2024 - 20h



En 1939, Charly Chaplin est une icône, riche, adulé, courageux dans ses choix et incroyablement libre !

La pièce se déroule dans l'intimité du bureau de travail de l'artiste qui prépare l'écriture de son nouveau film Le Dictateur. Il souhaite "se payer Hitler" (qui a osé lui voler sa moustache), mais très vite il se retrouve surtout très vite face à lui-même.

### " RE "

Théâtre / Cirque / Humour (à partir de 6 ans)

■ Mercredi 17 avril 2024 - 16h30



À l'instar de Raymond Queneau et ses exercices de styles, nous allons assister à une même scène ("Monsieur Martin va acheter une noix de coco chez l'épicière") jouée dans une multitude de styles : comédie musicale, mime burlesque, danse contemporaine... On monte crescendo dans la folie et l'absurde. Un moment de pur bonheur ! Rendez-vous à la plage municipale (repli à La Traverse en cas de mauvais temps).

### RENSEIGNEMENTS - RÉSERVATIONS :

Office de Tourisme d'Aix-les-Bains-Riviera des Alpes  
► [www.spectacles.aixlesbains-rivieradesalpes.com](http://www.spectacles.aixlesbains-rivieradesalpes.com)  
ou ☎ 04 79 88 09 99 ou par mail :  
✉ [billet.spectacle@aixlesbains-rivieradesalpes.com](mailto:billet.spectacle@aixlesbains-rivieradesalpes.com)

### INFORMATIONS SAISON CULTURELLE

► [www.espaceculturellatrasverse.fr](http://www.espaceculturellatrasverse.fr)  
✉ [contact@espaceculturellatrasverse.fr](mailto:contact@espaceculturellatrasverse.fr)

11



# AGENDA

Retrouvez tous vos rendez-vous sur [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)

MARS 2024



**VENDREDI 1<sup>er</sup> MARS À 18H**  
**APÉRO-LECTURE**  
*Bibliothèque municipale*



**JEUDI 07 MARS DE 9H30 À 11H**  
**CAUSERIES MATINALES**  
*Mairie du Bourget-du-Lac*



**SAMEDI 09 MARS À PARTIR DE 15H30**  
**CARNAVAL DU BOURGET-DU-LAC**  
*Départ Eglise + Parcours en ville (p.11)*



**LUNDI 11 MARS À 19H**  
**RÉUNION PUBLIQUE PLUI**  
*Cinélac (p.2)*



**JEUDI 14 MARS À 11H30**  
**REPAS DES SÉNIORS - Coupon réponse**  
*Espace culturel La Traverse (p.8 et 9)*



**VENDREDI 15 MARS À 20H30**  
**THÉÂTRE AGORA - "UNITED COLOR"**  
*Cinélac (p.11)*



**DIMANCHE 17 MARS À 14H30**  
**THÉ DANSANT DU BOURGET-DU-LAC**  
*Espace culturel La Traverse (p.11)*

**LUNDI 18 MARS DE 09H À 11H**  
**CANT'ON JOUE - "ESPACE JOUETS ENFANTS"**  
*Espace Chantal Gambut (de 0 à 6 ans)*

**LUN. 18 ET MAR. 19 MARS DE 15H30 À 19H30**  
**DON DU SANG**  
*Espace culturel La Traverse (p.9)*



**MARDI 19 MARS À 10H**  
**COMMÉMORATION - JOURNÉE NATIONALE EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE**  
*Place du Souvenir*



**NOUVEAU : INFOS - AGENDA - ALERTES DIRECTEMENT SUR VOTRE MOBILE AVEC ILLIWAP**

MARS - AVRIL 2024

**MERCREDI 20 MARS À 19H30**  
**THÉÂTRE AGORA - "LE PIRE EST LE PROPRE DE L'HOMME"**  
*Cinélac (p.11)*



**JEUDI 21 MARS À 20H**  
**SPECTACLE - "CHARLY POÈTE POÈTE"**  
*Espace culturel La Traverse*



**SAMEDI 23 MARS À 18H**  
**CINÉ RENCONTRE - "JUAN"**  
*Cinélac*

**WEEK-END 23 ET 24 MARS DE 9H À 18H**  
**RASSEMBLEMENT VÉHICULES ANCIENS**  
*Camping de l'Île aux Cygnes (p.11)*



**MERCREDI 27 MARS À 18H30**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
*Mairie - Salle Dent du Chat (p.10)*



**JEUDI 28 MARS À 20H**  
**SPECTACLE - "CHAPLIN 1939"**  
*Espace culturel La Traverse (p.11)*

**MARDI 02 AVRIL À 20H**  
**SOIRÉE PSYCOOL - "LES BESOINS FONDAMENTAUX DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS"**  
*C.C.A.S / Salle Picoti*



**JEUDI 04 AVRIL DE 9H30 À 11H**  
**CAUSERIES MATINALES**  
*Mairie du Bourget-du-Lac*



**JEUDI 04 AVRIL À 19H30**  
**RÉUNION "GRANGE PARTAGÉE"**  
*Mairie du Bourget-du-Lac (p.9)*



**JEUDI 04 AVRIL À 20H**  
**SPECTACLE - "LE PAQUET"**  
*Espace culturel La Traverse*

**DIMANCHE 14 AVRIL DE 9H À 17H**  
**BOURSE AUX JOUETS**  
*Espace culturel La Traverse (p.11)*



**TOUTES LES INFOS : [www.lebourgetdulac.fr](http://www.lebourgetdulac.fr)**  
*Facebook - Instagram - YouTube*  
[villedubourgetdulac](mailto:villedubourgetdulac)